



PROGRAMME FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE TAXI

Public concerné :

- ☞ Titulaires de la carte professionnelle de conducteur de taxi depuis 5 ans au moins.

Prérequis :

- ☞ Être titulaire de la carte professionnelle de conducteur de taxi

PROGRAMME ET OBJECTIFS DE FORMATION :

Programme conforme au référentiel défini par l'arrêté du 11 août 2017

NOR : TRAT1722097A

La formation continue obligatoire permet la mise à jour des connaissances essentielles pour la pratique de l'activité de conducteur de taxi et le maintien de la carte professionnelle de conducteur de taxi. Ce stage comporte quatorze heures de formation, et est dispensé en présentiel

1^{ère} journée : 7 heures :

DROIT DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES - 3,5 heures :

- Quels sont les transports publics particuliers de personnes (T3P)
- Connaître les dispositions réglementaires communes à ces trois activités professionnelles.
- Être capable de trouver les informations relatives à l'évolution de la réglementation ; les outils nécessaires au suivi de cette évolution.

REGLEMENTATION SPECIFIQUE A L'ACTIVITE TAXIS - 3,5 heures :

- Quelles sont les dispositions spécifiques à l'activité de conducteur de taxi
- Comment ont évoluées ces dispositions
- Quelles sont les nouvelles règles
- Étude de l'arrêté préfectoral départemental, son contenu, son application.
- Être capable de trouver les informations relatives à l'évolution de la réglementation ; les outils nécessaires au suivi de cette évolution.



2^{ème} journée : 7 heures :

SECURITE ROUTIERE – 3,5 heures :

- Connaître les points essentiels de l'évolution du code de la route.
- Analyse des causes et statistiques des accidents de la route.
- Connaître et être capable de comprendre le système du permis à points

GESTION ET DEVELOPPEMENT COMMERCIAL – 3,5 heures :

- Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (les réseaux sociaux, les applications spécifiques à la profession)
- Quelle est notre clientèle ? Quelles sont les autres cibles ?

Formateurs :

☞ CHRETIEN Olivier	Dirigeant et formateur CFPET
☞ STONA Laurent	Formateur CFPET
☞ CUZZONI Mauro	Formateur CFPET
☞ DAVALT Willy	Formateur CFPET

Moyens pédagogiques :

- ☞ La pédagogie sera active et participative
- ☞ Utilisation d'un ordinateur, vidéoprojecteur et d'un tableau interactif
- ☞ QCM d'auto-évaluation utilisés comme fil conducteur de l'action de formation

Déroulement :

- ☞ Nombre de participants : 6 à 20 stagiaires
- ☞ Durée totale : 14 heures, de 9h à 17h avec une pause de 1h le midi
- ☞ Tarif : télécharger le bulletin d'inscription

Modalités et suivi programme :

- ☞ Remise d'une attestation de suivi de stage valable 5 ans. Cette attestation est obligatoire pour les conducteurs de taxi en service (*arrêté du 11 août 2017*)